

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2022

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - F. JOUANET - J.M. LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P. VIMONT - D. VIZIER

Absents : Sophie BURGAT (procuration à Didier PAQUERIAUD).

Secrétaire de séance : Céline CHEVALIER

### Ordre du jour :

#### ✚ Création d'un poste d'animateur

Madame Anaïs BARRAUD ayant été reçue au concours d'animateur, il est proposé au conseil de créer un poste d'animateur de 35 heures à partir du 01 avril 2022.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Modification horaire de la pause méridienne

Suite à une demande des parents, le conseil d'école a souhaité modifier les horaires d'entrée des enfants après la pause méridienne à compter de la rentrée de septembre 2022.

Les nouveaux horaires seraient : Ouverture du portail : 13h55, entrée en classe : 14h05.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer sur ce projet avant transmission à l'inspecteur de l'éducation nationale.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Demande de subvention DETR -Construction et entretien d'équipements communaux

Un programme d'entretien des bâtiments va être budgété en 2022. Il s'agit de la réfection de la toiture de la Poste, de la création d'un city stade, du changement des buts du terrain B, de l'achat de jeux et matériels extérieurs. L'estimation des travaux s'élève à 112 446.00€ HT. Une demande de subvention de 35% peut être faite auprès de l'Etat (DETR). Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Demande de subvention Conseil Départemental - Reconquête des centres-villes et centres-bourgs

Suite aux travaux du bureau d'études ALPICITE, un plan d'actions a été défini sur cinq années à partir de 2022 pour un montant total de 4 060 000€. Une demande de subvention de 30% du montant des travaux sur 3 000 000€ peut être faite avant le 15 février 2022 auprès du conseil Départemental dans le cadre du dispositif de reconquête des centres-villes et centres-bourgs. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention au conseil Départemental ainsi qu'à tout autre financeur possible.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Demande de subvention Conseil Départemental : Soutien aux travaux sur les équipements sportifs

Une subvention au titre des équipements sportifs de 30% peut être demandée au Conseil départemental pour la création d'un city stade et le remplacement des buts du terrain B. L'estimation des travaux s'élève à 55 892€ HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Demande de subvention Conseil Départemental : Soutien aux aménagements d'espaces extérieurs publics

Une subvention au titre du soutien aux aménagements extérieurs publics de 30% peut être demandée au Conseil départemental pour l'achat de jeux pour la création de trois aires de jeux, l'installation de bancs, de bornes de propreté, râteliers vélos et de poubelles. L'estimation des travaux s'élève à 30 626.23€ HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses

Didier PAQUERIAUD informe le conseil de la fermeture de la pizzeria, de la mise en vente de la boulangerie Stassens. Le « Panier Sympa » est également en vente, le conseil départemental a été contacté par la municipalité pour publier sur différents vecteurs de communication l'annonce de la vente du panier sympa afin de trouver un repreneur. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a été également contactée pour la boulangerie.

Pour donner suite au précontentieux européen au niveau de l'assainissement de la ZAC de la Garde, un courrier a été adressé au préfet afin de débloquer la situation actuelle qui nuit au développement de la ZAC de la garde. Il rappelle que la Préfecture avait oralement à la dernière réunion de mai 2021 donné un accord pour continuer le développement de la ZAC. De plus, selon Moulins Communauté la station serait conforme sur les 3 dernières années.

Martine Goueffon annonce que le recensement progresse bien : 71%. Anne GRESSIER et Anaïs BARRAUD vont reprendre la bibliothèque, une heure et demie le mardi matin et le vendredi soir. Elle sera informatisée, la médiathèque départementale de Coulandon a prêté 500 livres et du matériel pour des animations, elle pourra également prêter des DVD, des CD et des jeux de société. Jeanne Bouret a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Moulins. La municipalité n'a pas pu être présente en raison du covid mais lui a fait livrer des fleurs.

Bernard TRONCIN annonce le projet d'enherber les petites allées du nouveau cimetière. 10 arbres seront plantés au boulodrome, rue Emile Guillaumin et Allée Jacques Prévert. Des devis ont également été demandés pour des décorations de Noël et des jeux pour enfants.

Céline CHEVALIER fait le compte-rendu du conseil d'école élémentaire : actuellement 93 élèves, 85 élèves prévus à la rentrée de septembre 2022, Le rectorat souhaiterait une fusion d'écoles, il faudra se renseigner sur les changements que cela pourrait impliquer. 11 enfants fréquentent l'aide aux devoirs encadrés par 5 bénévoles. Pour une bonne organisation nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Dominique VIZIER fait part des difficultés à mettre en place la loi EGALIM à la cantine (50% de produits durables dont 20% de bio).

Un forum Agrilocal 03 aura lieu le mercredi 30 mars à la salle polyvalente.

Une commission communication aura lieu le mardi 22 février pour la préparation du bulletin municipal et du Troc Plantes.

Christophe POMMIER fait part du redémarrage du Comité des fêtes avec Pascal TOUZAIN, comme président. 4 conseillers sont entrés dans le bureau.

Danielle MOUSSET a assisté à l'AG des AFN. Pas de changement dans le bureau.

Jean-Michel LAROCHE demande que les plantations sur la nationale 7 en sortant de la rue de Jolivette soient taillées afin de ne pas gêner la visibilité.

Il fait part également de la difficulté des personnes sous curatelle pour effectuer des retraits dans les agences de la Poste. Il faudra aborder le sujet à la prochaine réunion avec les responsables de la Poste.

Il a assisté avec Didier PAQUERIAUD à la Commission Départementale des Valeurs Locatives des locaux professionnels (vaste sujet).

Séance levée à 21h21.